

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2017-046

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 juin 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 16 juin 2017.

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts et le règlement intérieur de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour :** 1<sup>ère</sup> Partie - P3 – Vote de principe sur une éventuelle transaction

**Exposé de la décision :**

Par un marché public de travaux du 10 décembre 2010, l'université Paris Descartes a confié à l'entreprise CBC, la réalisation de travaux de gros œuvre-charpente métallique, étanchéité-couverture et revêtements de sols et murs, dans le cadre de l'opération de mise en sécurité du site des Saints-Pères, ceci pour un montant global de 3 484 310,61 €HT.

Le 6 octobre 2016, l'entreprise CBC a présenté au maître d'œuvre son projet de décompte final accompagné d'un mémoire en réclamation par lequel elle sollicitait un complément de rémunération à hauteur de 1 139 213,18 €HT. Dans son décompte général du 6 décembre 2016, l'université a rejeté le montant des réclamations à hauteur de 988 856,90 €.

L'entreprise ayant maintenu ses prétentions, deux réunions de conciliations ont été organisées au terme desquelles les concessions suivantes ont été proposées par chaque partie :

- l'Université accepterait de régler la somme de 279 351,78 €HT au titre de travaux supplémentaires, d'OS et prolongation des délais ;
- en contrepartie, la société renoncerait au surplus de ses prétentions qui s'élèverait à 859 861,40 €HT. Elle accepterait par ailleurs que le règlement de l'université soit opéré sur un échéancier de trois ans.

L'université a toutefois précisé qu'elle ne pourrait s'engager définitivement qu'après avoir préalablement vérifié la soutenabilité budgétaire de sa proposition.

La société a demandé que la décision de la transaction soit prise avant le terme du délai de recours auprès du Tribunal administratif fixé le 18 juillet 2017. L'université s'est engagée à lui faire connaître sa décision au plus tard le 15 juillet 2017.

L'appréciation de la soutenabilité budgétaire de cette proposition par la direction financière montre que l'établissement est en capacité d'honorer ses engagements auprès de la société CBC, en plusieurs versements.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve cette délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 29</p>
---

Fait à Paris, le

Le Président  
Frédéric DARDEL

20 JUL. 2017

